



### **Bienvenue à la Ville de Mirabel!**

Tu souhaites faire partie d'une municipalité dynamique et en pleine expansion?  
Tu aimes travailler dans un environnement qui favorise la collaboration et le travail d'équipe?  
Les défis te motivent et tu aimes faire avancer les choses?  
Ça tombe bien, nous sommes à la recherche d'une perle!

Comptant près de 65 000 citoyens, parmi les plus jeunes de la province, Mirabel est la 18e ville en importance au Québec et est reconnue pour la qualité de vie, les grands espaces et la proximité de la nature.  
Viens rejoindre une municipalité pleine de vie, on a hâte de te parler!

À Mirabel, on M la vie!

## **Commis à la trésorerie**

Titre du poste : Commis à la trésorerie  
Service : Trésorerie  
Domaine d'emploi : Trésorerie  
Statut : Personne salariée régulière à temps plein  
Nombre de poste : 1  
Numéro de concours : J0425-0321  
Date d'affichage : Le 8 avril 2025  
Date de fin d'affichage : Le 24 avril 2025

### **Nature du travail :**

La Ville de Mirabel requiert les services d'une personne dynamique pour combler le poste de commis à la trésorerie, à titre de personne salariée régulière, au Service de trésorerie.

Relevant du chef de division comptabilité, le titulaire:

- Reçoit les factures et les états de compte et en fait la conciliation;
- Effectue l'entrée de données à l'informatique en ce qui a trait à l'enregistrement des factures à payer, l'impression des chèques ainsi que toutes autres données à saisir;
- Exécute la mise sous enveloppe de chèques et autres documents;
- Classe les factures à payer;
- Fait le suivi des états de comptes;
- Effectue la mise à jour de divers dossiers comptables;
- Diffuse l'information aux différents intervenants;
- Accomplit toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

### **Exigences :**

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en comptabilité ou toute autre formation jugée équivalente;
- Posséder un minimum d'une année (1) d'expérience pertinente;
- Bonne connaissance de l'informatique, notamment des logiciels Word, Excel, etc.;
- Bonne connaissance de la langue française parlée et écrite;
- Habileté et rapidité dans l'utilisation d'appareils informatisés;
- Aptitudes, traits de personnalité et autres qualités personnelles appropriées, tels que courtoisie et entretient.

### **Horaire de travail :**

L'horaire de travail est de 32,50 heures par semaine, du lundi au jeudi de 8h30 à 16h45 et le vendredi de 8h30 à midi.

### **Conditions de travail :**

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

- D'un milieu dynamique et d'une ambiance de travail formidable;
- D'un horaire de base de quatre jours et demi par semaine (4,5 jours);
- D'un programme d'aide aux employés et à leur famille;
- D'un régime d'assurance collective;
- D'un régime de retraite à prestations déterminées avec une contribution de l'employeur;

- De plusieurs congés fériés incluant la période du 24 décembre au 3 janvier inclusivement;
- De banques de congés mobiles, maladie et de vacances.

Le taux horaire de l'échelon 1 de la classe 4 est de 27,04 \$ et de l'échelon 7 de 32,38 \$.

## **INSCRIPTION**

Pour visualiser l'offre d'emploi, veuillez suivre le lien hypertexte suivant :

<https://clients.njoyn.com/CL4/xweb/xweb.asp?tbtoken=ZlhRSxtYDVACZHN0R1FQEU9PcBIsaVVfelxMW1kEfHkuLDYcL0Qac2YuJS5ALiRec0wYGhJTTnVgF3Y%3D&chk=ZVpaShM%3D&clid=71754&page=jobdetails&jobid=J0425-0321&BRID=EX408315&SBDID=1&LANG=2>

Pour postuler, vous devez au préalable créer votre profil dans la section « Mon Profil » avant la date de fin d'affichage et appuyer sur le bouton « Postuler maintenant » au bas de l'écran. Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises via le site Internet de la Ville de Mirabel et être accompagnées d'une lettre expliquant votre intérêt pour ce poste. Toute candidature incomplète ou reçue par courriel, par télécopieur ou par courrier sera refusée.

La Ville de Mirabel propose un environnement de travail où le respect, la diversité, l'équité et l'inclusion sont des valeurs premières. Nous invitons toutes personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, n'hésitez pas à nous faire part d'arrangements spéciaux nécessaires, advenant que vous soyez invités à un processus de sélection.

Veuillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'en alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.